



Grand angle

Parcs et entreprises, une alliance de bon sens

— p. 09

Défi

Les sols, de précieux écosystèmes

— p. 16

Histoire à partager

La cour de récré réinventée

— p. 07

VUE SUR...



Au bout du fil

— Cette scène spectaculaire s'est déroulée à la Maison du Parc, à deux pas de Charleville-Mézières, ville porte du Parc naturel régional des Ardennes et capitale mondiale de la marionnette, dans le cadre du spectacle « Kahina » du Blick Théâtre, en avant-première du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes.

Cette fable écologique, inspirée des légendes nordiques, mêle poésie, humour et magie du vivant. Ici, la forêt devient scène, et les arbres, partenaires de jeu.

Une performance aérienne au cœur des arbres du Parc naturel régional des Ardennes, où l'art et la nature se rencontrent pour inventer une autre vie.

© Anthony Supply

60 territoires de recherche de solutions partagées

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

#SOLUTIONS PARTAGÉES Depuis plusieurs mois, le débat public autour de l'agriculture et de l'environnement semble s'enfermer dans une opposition stérile et dangereuse. À entendre certains discours, il faudrait choisir entre produire et préserver, entre développement économique et protection des ressources, entre activité humaine et biodiversité. Cette vision est non seulement erronée, mais elle est profondément irresponsable. Car elle entretient le doute, alimente les fractures et retarde les transformations dont notre pays a besoin. Nous n'avons plus le temps de nourrir ces antagonismes. Les défis climatiques, alimentaires, énergétiques et sociaux exigent au contraire que nous recherchions des solutions partagées. C'est ce que démontrent depuis bientôt 60 ans les désormais 60 Parcs naturels régionaux. Cette équation n'est pas insoluble. Elle est même la seule voie crédible pour construire l'avenir de nos territoires.



© Bartosz Salanski

#ENTREPRISES Cette conviction se traduit chaque jour dans les liens que les Parcs tissent avec le monde économique. Partout en France, agriculteurs, artisans, entreprises, acteurs du tourisme et producteurs locaux contribuent à faire vivre des modèles de développement ancrés dans les territoires et attentifs à leurs ressources. Les 2 400 entreprises bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional en sont l'illustration concrète. Elles démontrent qu'il est possible de créer de l'activité, de l'emploi et de la valeur tout en préservant les paysages, le patrimoine, la biodiversité et les savoir-faire qui fondent l'identité de nos territoires. Cette alliance entre économie et territoire n'est pas un compromis ; c'est une ambition. Plus que jamais, les Parcs entendent la promouvoir et la faire grandir, convaincus que l'attractivité et la résilience de demain naîtront de cette capacité à entreprendre en prenant soin de ce qui nous est commun.

#ESPOIR Après 10 ans à la présidence de la Fédération des Parcs, il est temps pour moi de passer la main. Ce que j'ai appris au contact des 60 Parcs naturels régionaux, de leurs 5000 élus et 3000 salariés, c'est que l'initiative locale est plus forte que toutes les solutions imaginées hors sol, que l'intelligence collective est la solution, et que l'observation de la nature est une source permanente d'émerveillement et d'espoir. Au Sénat il m'est déjà arrivé de désespérer, dans les parcs je retrouve toujours la confiance en l'avenir. Je laisse ce réseau avec beaucoup de gratitude pour ce qu'il m'aura apporté. Je ne serai pas loin et j'espère encore apprendre beaucoup de la grandeur de notre nature qui doit nous inspirer beaucoup de modestie si l'on veut préserver notre vivre ensemble sur Terre. Merci à tous.

05 Territoires vivants

— Les 20 ans du Système d'Information Territorial. Des élèves de CP à la ferme dans le Morvan. Une plante toxique pour les cultures estivales et maraîchères. Des expériences nature destinées aux professionnels de santé. Un exercice pour tester les Plans communaux de sauvegarde.

07 Histoire à partager

— Parc du Massif des Bauges : Récré-action ou comment transformer les espaces scolaires !



© Didier Prothin

09

Grand Angle

— Au sein des Parcs naturels régionaux, les entreprises sont des alliés essentiels œuvrant au développement économique. Elles ont intégré les enjeux de coopération, d'innovation et de durabilité.

14 Rencontre

— Michel Lussault, géographe professeur à l'École normale supérieure de Lyon : « Maintenir l'hospitalité des territoires, la seule direction qui vaille. »

16 Défi

— Les sols : des écosystèmes à connaître en profondeur.

18 En pratique

— Les trames : des outils pour reconnecter la nature.
— SylvoTrophée : bien plus qu'une récompense !

20 Découverte

— Les gorges de Galamus, patrimoine d'exception du Parc Corbières-Fenouillèdes.
— La forêt de hêtres tortillard des Faux de Verzy.

22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.



© Patrick Georget

Portrait

— Patrick Georget, photographe en immersion dans le Vercors pour documenter le pastoralisme contemporain.

parcs n° 98 – Septembre 2026
Directeur de la publication : Michaël Weber.
Rédacteur en chef : Eric Brua.
Coordinateur : Olivier André.
Comité de rédaction : Marion Brousse, Céline Davril-Bavois, Vincent Dedieu, Cathy Marlas, Chloé Planès.
Rédaction : image  france et Angela Bolis.
Réalisation : image  france
Conception initiale : Citizen press
Relecture : Anne Le Garrec et Imprimerie Compédit.
Impression : Compédit Beauregard.
ISSN : 0982 6246

Photo de couverture :
© Léo Barbotin – leobarbotin.fr

Dans le Parc Livradois-Forez, la tresse, une histoire de familles. Confection de lacets au métier à tresser avec Françoise Dubien (responsable de production) et Mikael Communal (régleur). Transmission des savoir-faire aux étudiant.e.s des Arts Décoratifs de Paris en résidence. Entreprise Gauthier Fils, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant (Vertolaye, Puy-de-Dôme).



20 ans

— C'est l'âge du Système d'Information Territorial partagé par les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Célébré à l'occasion de la première Journée de la Carte le 4 février dernier, le SIT PNR Sud est devenu un outil collectif incontournable pour lire, comprendre et gérer les **9 territoires**. 20 ans de données partagées et de savoirs mutualisés au service des habitants et des élus.
<https://geo.pnrsud.fr/>

Toutes les actus
du premier semestre
au sein des Parcs
naturels régionaux.



© PNR VRC

Mauvaise graine

— Hautement toxique et envahissant, le *Datura stramonium* colonise les cultures estivales et maraîchères. Depuis 2019, mandaté par l'Agence régionale de santé, le Parc Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude coordonne un programme de surveillance et de lutte active aux côtés des acteurs du territoire. Les résultats sont là. Sur 291 foyers détectés depuis 2018, près de la moitié sont éteints ou en dormance, et plus de 150 personnes ont été accompagnées sur le terrain. Une soixantaine d'actions de sensibilisation a également été menée auprès des élus, agriculteurs et grand public.



© P. Cortinovis

UNE ANNÉE À LA FERME

— En partenariat avec le Pays Avallonnais-Morvan et dans le cadre de son Plan Alimentaire Territorial, le Parc naturel régional du Morvan coordonne Agri&coles, un compagnonnage entre une exploitation agricole et des élèves de CP. Pour cette première édition, Pauline Trimoulinard, éleveuse fromagère labellisée Valeurs Parc, accueille les enfants de Magny sur son exploitation. Trois sorties pédagogiques

jalonnent l'année, avec au programme traite, feutrage de laine, atelier fromage et mini-transhumance, pour tisser un lien concret entre alimentation, biodiversité et territoire, dans l'esprit de la démarche « Une seule santé » promue par l'OMS. Le projet est voué à essaimer sur l'ensemble du territoire dès la prochaine rentrée.

La nature sur ordonnance

— Balade à l'écoute des oiseaux, bain de forêt, cueillette de plantes sauvages, observation du ciel étoilé...

Le Parc des Pyrénées Ariégeoises propose douze expériences de nature gratuites entre mai et août, destinées aux professionnels de santé, étudiants en médecine ou paramédical et vétérinaires du territoire. Pensées comme des temps de répit et de reconnexion, ces séances s'appuient sur les bienfaits documentés de la nature sur le bien-être. Une programmation pilote qui s'inscrit dans un ensemble d'actions santé/nature menées depuis 2 ans.



Qui l'eût crue ?

Fake news, accident de la route, évacuation d'écoles en urgence... En janvier dernier, les communes de Gréoux-les-Bains et Vinon-sur-Verdon ont simulé pendant plus de trois heures une crue majeure du Verdon. Pompiers, gendarmes, élus et agents des deux départements ont joué leur propre rôle pour tester leurs Plans communaux de sauvegarde. Porté par l'EPAGE Verdon, syndicat mixte du Parc naturel régional du Verdon, cet exercice s'inscrit dans le Programme d'Action pour la Prévention des Inondations et sera reconduit l'année prochaine sur d'autres communes du bassin versant.



© PNR PA



Expérimentation champignon !

Savoureux, simplement sublimé avec une noisette de beurre demi-sel. Et cultivé en Martinique ! Depuis deux ans, le Parc naturel régional mène, en milieu stérile et contrôlé, un travail rigoureux mêlant missions en forêt tropicale, identification génétique avec l'Université de Lille et culture progressive en laboratoire. Des pleurotes baptisées « LM », riches en nutriments et aux vertus médicinales reconnues, dont la comestibilité est aujourd'hui confirmée. Les chercheurs testent désormais leur culture sur des supports locaux comme les feuilles de bananier séchées ou la bagasse, en vue d'une production à grande échelle. Reste à trouver des investisseurs...

© Stéphanie Morin



À pleines dents sur le GR20

Noisettes, châtaignes, miel... Plus de 80 % des ingrédients locaux. Imaginée sur les sentiers du GR20, la barre énergétique



© PNR Corse

Frà li Monti, « parmi les montagnes » en Corse, est portée par le Parc naturel régional dans le cadre de son Plan Alimentaire Territorial, avec le soutien du Comité de Massif. Sa fabrication a été confiée à Cima, entreprise bastiaise spécialisée en nutrition sportive. En 2026, 3 000 unités sont produites pour une phase test dans les refuges du GR20 et quelques commerces d'Ajaccio, Bastia et Corte. Une commercialisation élargie est prévue dès 2027.

Parc du Queyras Où sont les troupeaux ?

Pourquoi une carte interactive ?

Nouveaux visiteurs, chiens de compagnie, chiens de protection : depuis la Covid19, la cohabitation en alpage est devenue un défi. Le Parc a agi.

Comment ça marche ?



1-RECUEILLIR

Chaque printemps, les calendriers de pâturage théoriques sont collectés. Dès juin, les bergers et bergères valident les données. Tout l'été, ils remontent les informations en temps réel pour actualiser la carte.



2-CENTRALISER

Le Parc saisit les données sur la plateforme et assure la mise à jour régulière de la carte tout au long de la saison.



3-DIFFUSER

La carte interactive et publique est accessible en ligne. Le visiteur renseigne sa date de sortie et visualise instantanément les secteurs occupés par des troupeaux et leurs chiens de protection.



4-SENSIBILISER

Randonneurs, propriétaires de chiens, guides professionnels... Chacun prépare sa sortie en amont et adopte les bons comportements sur le terrain.

ET DEMAIN ?

Mutualisée à l'échelle des Hautes-Alpes via GéoMAS, la carte pourrait à terme rejoindre Map Patou, une piste à l'étude pour harmoniser les données à l'échelle des Alpes françaises.

4

communautés de communes des Hautes-Alpes déjà intégrées

1

objectif : une seule carte pour toutes les Alpes françaises

– Parc du Massif des Bauges Récré-action !

En mai 2021, à la sortie du confinement, l'école de Doussard observe des frictions quotidiennes dans sa cour. L'équipe cherche des solutions et mobilise différents acteurs dont le Parc du Massif des Bauges. Personne ne le sait encore, mais cette demande va déclencher une transformation qui, cinq ans plus tard, irriguera 14 communes et 17 espaces scolaires du territoire.



Ensemble, ils réfléchissent, s'inspirent des cours Oasis parisiennes mais le coût est prohibitif... « *Il nous faut agir autrement* », raconte Julie Higel, chargée de mission éducation au Parc. Les premières actions consistent ainsi à planter des graines dans les fissures du bitume. « *Juste l'envie d'essayer !* » Dans le même temps, un voyage Erasmus emmène une classe de CM2 à Berlin. Dans les espaces de récréation des écoles de l'Est, le bitume a été arraché après la chute du Mur. Les enfants construisent des cabanes avec de vraies scies, de vraies haches, accèdent aux ruches en toute liberté, à condition de porter une vareuse. « *On prend une petite claque, se souvient Julie Higel. Et malgré tout, c'est un espace très réglementé. Chaque enfant a son permis pour utiliser les outils.* »

Sur le chemin du retour, elle imagine avec Adrien Auzeil, fondateur d'Ekosystem, structure spécialisée en permaculture, comment développer la méthode « cour du vivant » dont il est le créateur. Le Parc du Massif des Bauges lance alors le programme Parc Cour Vert, un accompagnement des collectivités dans la transformation participative de leurs cours en espaces vivants.

UN PROJET HUMAIN AVANT TOUT

Dès le départ, le Parc souhaite que le projet essaime sur les 72 communes du massif. Ekosystem ne peut s'atteler à cette tâche tout seul : d'autres acteurs du territoire doivent être formés pour accompagner les établissements. En 2023, neuf éducateurs à l'environnement du réseau RePERE sont formés pour devenir facilitateurs. Ce sont eux qui accompagnent les municipalités et les équipes éducatives. Le Parc porte la coordination, les financements LEADER et l'animation du réseau.

Le processus repose sur un principe simple : un groupe cœur, formé de parents, d'enseignants et d'élus, porte le projet au quotidien. « *Tout ne dépend pas d'une seule personne. C'est une initiative collective. Chacun s'investit en fonction du temps dont il dispose.* »

Après une phase de réflexion et de conception, les chantiers participatifs rassemblent entre 30 et 50 personnes. « *La veille, les organisateurs stressent souvent. Le lendemain, ils sont toujours surpris.* » Avec des matériaux locaux, bois



PROJET

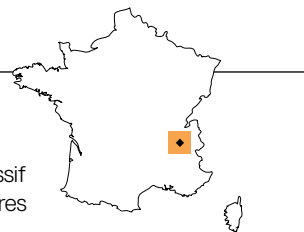
Parc Cour Vert

Échelle de l'action :

14 communes du Parc du Massif des Bauges, 17 espaces scolaires en transformation.

Partenaires : Ekosystem, réseau RePERE, financements LEADER, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Date de l'opération : Démarrage à Doussard en 2021, essaimage depuis 2023.



HISTOIRE À PARTAGER

des Bauges, apports agricoles et dons d'entreprises, ces espaces se transforment en quelques heures. Parfois trop vite. « Lors d'un chantier, des papas enthousiastes ont commencé à construire un bateau de palettes au milieu de la cour. L'accompagnateur a dû intervenir. Les hauteurs ne doivent pas dépasser 60 centimètres. » Et un soir, un maire glisse cette phrase restée dans les mémoires : « Je suis venu pour un projet d'aménagement. Je repars avec un projet humain. »

LE HÉROS DE L'ÉCOLE

Les résultats arrivent dès la première année du projet. Un enseignant de l'école du Châtelard, pourtant réticent au départ, constate que chaque enfant trouve désormais sa place dans la cour. Il confie ne pas avoir cru possible de surveiller ses élèves sans les voir tous en permanence. À Doussard, Julie Higel met en lumière la métamorphose du rôle de l'employé communal. Autrefois cantonné à l'entretien invisible de l'école en dehors des heures de classe, il travaille désormais au milieu des enfants pendant les récréations. Un changement de posture qu'il partage volontiers avec ses collègues, affirmant avec fierté être devenu « le héros de l'école ».

Par ailleurs, depuis cinq ans, les élèves de Doussard entretiennent eux-mêmes leur espace de récréation. Un vendredi par mois, une classe en prend soin, inspecte les plantations, entretient la cuisine de boue, vérifie les installations. « C'est l'école la plus avancée, note Julie Higel. Ils n'ont plus besoin de faire venir les parents pour de gros chantiers. Ils se sont organisés entre eux. »

27 COMMUNES À LA PORTE

L'essaimage s'accélère. Une journée de visite à Cons-Sainte-Colombe et Doussard, ouverte aux élus et aux enseignants, déclenche une première vague de candidatures. Actuellement, 14 collectivités et 17 espaces scolaires sont en transformation. Cinq nouveaux chantiers démarrent. Et 27 autres établissements ont participé en juin à la journée découverte proposée à l'école de Cusy. « C'est maintenant que ça prend », observe Julie Higel. Et le contexte des fortes chaleurs estivales nous aide. Le message est bien entendu. »

Le modèle séduit aussi au-delà des écoles primaires. Le lycée de l'Albanais à Rumilly a fait appel aux compétences de deux lycées professionnels (charpente bois et horti-



© PNRMB

culture) pour réaliser ses aménagements. Une rencontre inattendue entre filières, dans un espace transformé en lieu de repos pour des lycéens. Aux collèges du Châtelard et d'Alby-sur-Chéran, parents et élèves ont travaillé côte à côte, dans un entre-deux propre à l'adolescence. Et si demain, d'autres Parcs s'y mettaient ? Julie Higel n'en doute pas. « Je suis persuadée que la démarche va se généraliser. Nous avons fonctionné par habitude, mais aujourd'hui, installer des enfants sur une dalle de goudron semble tout simplement impensable ».

FOCUS

4 ÉTAPES POUR TRANSFORMER UNE COUR

1. LE RÊVE

Les enseignants recueillent les envies des enfants, poèmes, maquettes, dessins. Les adultes se réunissent un soir pour exprimer leurs besoins et leurs craintes. Le facilitateur anime, écoute, ne force rien.

2. LE DESIGN

Le facilitateur analyse les problématiques (bruit, chaleur, zones accidentogènes) et traduit les rêves en aménagements réalistes. La « piscine » devient ainsi une arrivée d'eau. Et le « distributeur de bonbons » devient des framboisiers.

3. LES QUESTIONNAIRES

Des questionnaires envoyés aux familles et aux acteurs locaux font remonter besoins et offres de contributions. C'est souvent là que surgissent les ressources insoupçonnées.

4. LE CHANTIER

30 à 50 personnes transforment la cour. Le facilitateur veille aux normes et co-définit avec le groupe cœur ce qu'est un « risque acceptable ». La mairie garde le dernier mot.

« Je suis venu pour un
projet d'aménagement.
Je repars avec un projet
humain. »



A photograph of two men in a workshop. On the left, an older man with a long grey beard and glasses is focused on his work. On the right, a younger man with a beard and safety glasses is also working. They are both wearing dark clothing. In the center, there is a glowing orange light, possibly from a furnace or a torch, illuminating their hands and the object they are working on. The background is dark and out of focus.

GRAND ANGLIS

Parcs et entreprises, une alliance de bon sens

Au sein des Parcs naturels régionaux, les entreprises sont des acteurs clés, au cœur d'un développement économique intégrant les enjeux de coopération, d'innovation et de durabilité.

3 raisons de lire ce dossier

① COMPRENDRE QUE L'UNE DES MISSIONS DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX EST AUSSI DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE. CRÉATION D'EMPLOI, MAINTIEN DE SAVOIR FAIRE, NOUVEAUX PROJETS...

② DÉCOUVRIR COMMENT LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES DÉVELOPPENT DES FILIÈRES LOCALES ET DES MARQUES COLLECTIVES.

③ CONNAÎTRE LES SOLUTIONS MISES EN PLACE POUR INCITER LES ENTREPRISES À MIEUX INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT.

Dans le Parc de Lorraine, des offres Destination Parcs permettent de découvrir les savoir-faire du territoire, ici l'atelier Mad Verrerie d'Art avec Frédéric Demoisson, Meilleur Ouvrier de France

ÉCONOMIE Parcs et entreprises, une alliance de bon sens

Au sein des Parcs naturels régionaux, les entreprises sont des acteurs clés, au cœur d'un développement économique intégrant les enjeux de coopération, d'innovation et de durabilité.

- **Plus de 5 millions d'habitants**
- **475 000 entreprises**
- **7 % du tissu économique français**
- **51 Parcs ont développé la marque Valeurs Parc**
- **Environ 2 400 entreprises en bénéficient**

Le développement économique et social est une des grandes missions des Parcs naturels régionaux. Dans ces territoires au riche patrimoine naturel et culturel, se déploie la vision d'un développement durable, local et équilibré. Sa finalité : permettre aux habitants de vivre de leur territoire, tout en le préservant. Reposant largement sur la coopération et sur l'innovation, le développement économique des Parcs naturels régionaux s'efforce d'intégrer les grands défis du siècle, que sont l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique, mais aussi le vivre ensemble et la solidarité.

Dans cette perspective, les entreprises sont des acteurs incontournables, en lien avec divers partenaires publics et privés : collectivités locales, chambres consulaires, associations... Pour Stéphane Adam, chargé de mission développement économique, social et tourisme à la Fédération des Parcs, « *l'enjeu est qu'elles ne soient pas vues comme des entités qui nuisent à la richesse patrimoniale, mais au contraire, qu'elles contribuent pleinement au projet du territoire* ».

COOPÉRATIONS ET ATTRACTIVITÉ

Centrée à l'origine sur la valorisation du patrimoine, cette mission des Parcs naturels régionaux s'est peu à peu étoffée pour adopter une approche plus globale. « *La plus-value des parcs, c'est de mettre en réseau, de décroisonner, de rassembler*, explique Stéphane Adam. *D'où l'importance de favoriser les filières locales qui associent divers acteurs, de l'amont à l'aval.* »

Le Parc de Lorraine en offre un bel exemple, avec la création de la Société coopérative d'intérêt collectif MOS-Laine, qui permet de

valoriser la laine ovine locale, jusqu'à présent exportée à moindre coût en Asie. Le projet, d'envergure régionale, regroupe quelque 150 éleveurs et transformateurs autour de la création d'un outil de transformation de cette fibre naturelle en feutre, matériaux d'isolation ou paillage. « *Il a fallu construire la filière de A à Z : connaître les gisements de laine, les débouchés, la faisabilité de créer cet outil, accompagner les éleveurs pour réapprendre à trier la laine, mener des essais de prototypage de produits... C'est une démarche de long terme* », souligne Marion Colnet, responsable du pôle aménagement durable du territoire et filières au Parc du territoire au Parc.

Au-delà de ces coopérations, les territoires de Parc, particulièrement préservés et créatifs, peuvent aussi représenter une source d'attractivité pour les entreprises. L'outil le plus emblématique en ce sens est la marque collective Valeurs Parc naturel régional. Dans les Ballons des Vosges par exemple,



Dans le Parc des Ballons des Vosges, la marque Valeurs Parc naturel régional distingue les acteurs de la filière bois engagés dans une gestion durable et locale.



© Benoit Facchi

touristique élaboré avec des acteurs comme la Maison du tourisme et les intercommunalités, afin de développer l'offre touristique du territoire. Ce socle commun se décline en diverses actions, comme la structuration d'un réseau d'accompagnateurs de moyenne montagne, de guides naturalistes et conférenciers, ou l'augmentation du nombre d'hébergements en éco-tourisme...

NOUVEAUX PROJETS ET INNOVATION

Les Parcs participent aussi à l'émergence de nouveaux projets, grâce à toute une panoplie d'outils. *« En dehors des initiatives développées en interne, ils se positionnent de plus en plus comme partenaires d'autres structures – Chambre des métiers et de l'artisanat, plateformes d'initiatives locales, incubateurs, tiers-lieux... »*, précise Maé Soulet, chargée de mission Life Biodiv'France, « forêt, entreprises » à la Fédération des Parcs.

Un soutien financier et technique peut être mis en place, par exemple avec l'association Initiative Brenne. Les porteurs de projet, dans le Parc de la Brenne, reçoivent un prêt d'honneur et bénéficient d'un diagnostic personnalisé, d'un suivi, et d'une mise en réseau. *« Le but est de faire vivre les gens sur ce territoire très rural, ce qui implique de densifier le tissu économique et les services dans des secteurs très variés : alimentaire, construction, santé... »*, explique Cécile Gagnot, directrice de l'association. Depuis sa création en 1992, Initiative Brenne a accordé plus de 1200 prêts d'honneur, qui ont financé près de 55 % des entreprises créées sur le territoire.

elle distingue plusieurs acteurs de la filière bois, avec un cahier des charges tourné vers un approvisionnement en bois issu de forêts gérées durablement et local au sens du massif. Ce signe de différenciation vient apporter une valorisation à ces entreprises, dont certaines se sont associées autour du travail du bois. Ces questions de valorisations locales et de coopérations autour de la forêt et du bois sont au cœur de la démarche de l'association Bois d'Argent. *« Cette expérimentation vise à valoriser le bois dans une vallée très forestière, mais aussi à soutenir les savoir-faire et métiers associés »*, précise Sylvain Lacombe, chargé de mission filière au Parc.

Autre démarche prolongeant la marque, la stratégie touristique « Destination Parcs » qui vise à inspirer les visiteurs, à leur faire vivre des expériences de rencontres avec des acteurs engagés. D'autres initiatives existent comme dans le Parc du Livradois-Forez et son Schéma de développement de l'offre

Autre outil, le programme européen Leader, lancé en 1991 pour soutenir le développement des territoires ruraux et largement mis en œuvre au sein des Parcs. Exemple récent dans le Vercors, où un programme baptisé « Terres de Dauphiné » et coordonné par le Parc, a permis de subventionner nombre de projets : un centre de vacances, le festival « Solstices d'été », la rénovation d'une pharmacie ...

Certaines de ces démarches portent une forte dimension d'expérimentation et d'innovation. C'est le cas dans le Parc Médoc, qui a participé à la création d'un fonds de dotation de l'entreprise de caisserie de bois Adam. *« Les dirigeants se dépossèdent de l'entreprise, de leur vivant, au profit des salariés. Une partie des bénéfices est reversée à ce fonds pour abonder des projets locaux, en lien avec l'économie sociale et solidaire et l'éducation à l'environnement et au territoire. Le Parc naturel régional Médoc participé à orienter la politique du fonds, pour qu'elle fasse écho aux besoins du terri-*

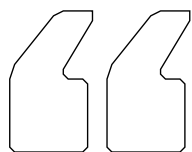
toire », explique Charlotte Pifaudat, chargée de mission Valeurs Parc et ESS. Par ailleurs, une démarche d'expérimentation suivie par un programme de recherche-action mené par les écoles Sciences Po et Sciences Agro de Bordeaux, sur la Responsabilité territoriale des entreprises est déployée par ces acteurs auprès d'un plus grand nombre d'entreprises.

CONCILIER ÉCONOMIE ET BIODIVERSITÉ

Outre leur contribution sociale et économique au territoire, l'enjeu est d'inciter les entreprises à mieux intégrer la biodiversité et le climat. *« À l'origine, les Parcs abordaient la biodiversité sous un angle plutôt naturaliste, limité au site de l'entreprise, par exemple avec l'extinction de l'éclairage nocturne. Aujourd'hui, ils tendent de plus en plus à considérer l'ensemble de la chaîne de valeur : approvisionnement, énergie, transport, déchets... »*, souligne Maé Soulet.

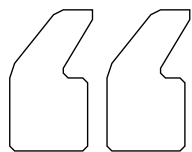
Cette approche s'incarne depuis peu dans le programme européen Life Biodiv'France, qui propose d'accompagner les entreprises via un diagnostic sur leur impact écologique, leur dépendance et leurs vulnérabilités face à la biodiversité, puis d'élaborer un plan d'actions. Le Livradois-Forez a ainsi prévu de diagnostiquer douze entreprises, TPE et PME, d'ici juin 2027. Selon Clémence Ville, chargée de mission Entreprises et biodiversité, *« ces petites entreprises manquent souvent de moyens pour travailler sur la biodiversité, qui peut aussi apparaître éloignée de leurs intérêts à court terme. Notre travail est donc, dans un premier temps, de les sensibiliser au sujet. »*

D'autres Parcs ont choisi de cibler une problématique spécifique, comme le Parc du Haut-Jura : pour limiter l'impact des activités industrielles sur la qualité de l'eau des rivières, il porte l'opération « Cap rivières saines », qui a permis de conseiller 168 entreprises volontaires sur des changements de pratiques ou des investissements visant à réduire leurs rejets polluants. Au-delà de la phase de sensibilisation et de conseil, ce dispositif a permis à 36 entreprises de bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour investir dans des équipements et des procédés de production moins polluants. Les entreprises sont ainsi en mesure de lancer des actions concrètes qui peuvent avoir des impacts rapides sur le vivant - et à travers lui, sur la préservation des écosystèmes, des ressources, de l'eau et du climat.



Notre papeterie est une entreprise familiale, avec un ancrage fort sur le territoire et un savoir-faire historique – elle vient de fêter ses 130 ans ! Nous sommes engagés depuis longtemps dans une démarche éco-responsable, notamment sur les matières premières recyclées. Nous sommes presque en auto-suffisance énergétique grâce à notre production d'hydro-électricité, et d'ici peu, nous aurons remplacé le fuel par une chaufferie biomasse aux granulés. On est aussi engagés dans la préservation de la ressource en eau et la maîtrise de nos déchets. Il y a quelques années, nous avons sollicité le Parc pour faire labelliser un de nos produits, le papier toilette, que nous fabriquons à partir de papiers récupérés dans les bornes de tri des villages alentours. Le Parc a dû rédiger un cahier des charges spécial pour nous auditer, car il n'y avait pas encore de papier toilettes dans la marque Valeurs Parc. L'industrie papetière a souvent été vue comme éloignée des préoccupations environnementales. Nous avons à cœur de démontrer qu'il était possible d'avoir une démarche durable, et de la renforcer. La marque nous a aussi ouvert à tout un réseau d'acteurs engagés, avec lesquels nous échangeons des idées, cela nous inspire et nous permet d'avancer.

Thomas Martin,
Président des Papeteries Léon Martin,
dans le Parc des Pyrénées ariégeoises



Dans le cadre du projet « SAMIT » de recherche* sur l'innovation territoriale, nous avons exploré plusieurs projets soutenus par les Parcs naturels régionaux, dont quatre étaient lauréats du prix « Innover à la campagne ». Nous avons notamment analysé l'« effet Parc » qui pouvait jouer dans ces nouveaux projets. Ainsi, certains entrepreneurs viennent s'implanter dans un Parc à dessein, afin de lancer leur activité dans un environnement naturel, culturel, patrimonial d'exception. Le Parc est aussi perçu comme un terreau favorable au déploiement de projets originaux, alternatifs, qui réinventent des manières d'entreprendre et de produire sur le territoire. Un autre point commun à ces entrepreneurs est qu'ils ne sont pas motivés par le profit individuel, mais par une recherche de sens, en accord avec leurs aspirations et certaines valeurs. Ils partagent également une modalité d'action collective, en phase avec les Parcs, qui s'appuie sur les forces vives du territoire. Notre étude montre que cette idée de réseau, d'échanges entre entrepreneurs, de construire ensemble, est un levier fort d'innovation dans les Parcs. Enfin, leur capacité à mettre à disposition une ingénierie, un accompagnement technique, financier ou humain, est aussi très appréciée de ces entreprises.

* menée par 4 chercheurs : Dany Egreteau, Romain Lajarge, Adèle Signoret et Emilie Ruin, directrice du Parc des Baronnies provençales qui a accueilli cette recherche.

Dany Egreteau
Chercheur associé à la chaire Action&Territoires de l'école d'architecture de l'université Grenoble Alpes





Papeterie en Pyrénées ariégeoises, maraichage en Forêt d'Orient : Valeurs Parc naturel régional offre une très grande diversité de produits et savoir-faire.

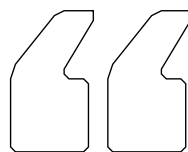
© Raphaël Karm



© Le Bonheur des Gens



© Martin LAUNAY Ville de Saint-Nazaire

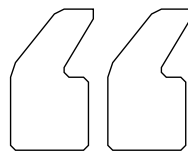


La marque Valeurs Parc est l'outil le plus emblématique des Parcs pour accompagner des entreprises sur leur territoire. Elle s'appuie sur trois

pilliers : la dimension humaine, le lien au territoire, et l'approche collective. Quand une entreprise cherche à l'obtenir, nous évaluons sa demande à l'aune de ces critères, qui garantissent une approche durable et équilibrée. Généralement, les entrepreneurs labellisés cherchent une reconnaissance de leur savoir-faire, et un réseau qui leur permette de trouver des solutions, des ressources, et de pérenniser leur activité sur le territoire. L'impact à court terme sur le chiffre d'affaires est marginal mais l'effet dans le temps certainement réel au regard de leur demande de renouvellement. En dix ans d'existence, la marque s'est beaucoup diversifiée. À l'origine, elle concernait surtout des activités agricoles, touristiques ou de restauration. Aujourd'hui, on travaille plus sur une notion de filières, avec tout un panel d'acteurs qui coopèrent ensemble. Par exemple, une activité de brasserie artisanale pourra s'allier avec des agriculteurs locaux cultivant du houblon. Nous avons aussi fait évoluer les cahiers des charges, pour s'ajuster aux évolutions sociétales, en prenant en compte des exigences montantes comme le bien-être animal ou le recyclage des déchets. Du côté des habitants et des visiteurs du Parc, cette marque représente la promesse de vivre une expérience avec des professionnels qui respectent nos valeurs de développement durable.

Éric Provost

Président du Parc de Brière et de la Commission nationale de la marque Valeurs Parc



Dans le cadre du programme Biodiv'France, le Parc a accompagné la société Ateliers David du Groupe

ACIEO, située à Guérande dans une zone industrielle très artificialisée, pour analyser comment on impacte la biodiversité, et comment la biodiversité nous impacte. Nous avons déjà entamé des démarches sur le site de l'entreprise : nous avons planté une prairie fleurie, installé des nichoirs, des habitats pour les insectes, des passages pour la petite faune, nous avons mis des ruches et des pièges à frelons asiatiques... avec l'idée de redonner un peu de vie à ces espaces, mais aussi de sensibiliser les salariés. Le programme que nous suivons avec le Parc nous a permis de mieux structurer notre réflexion, de l'appuyer sur des éléments plus précis, et de mener la démarche plus loin. À moyen terme, nous allons essayer d'aborder le sujet avec nos fournisseurs, de les interroger sur l'origine des matériaux, le recyclage, mais aussi la biodiversité. Par exemple pour les approvisionnements de produits en bois, il s'agira de sourcer du bois issu de forêts éco-gérées. À plus long terme, nous voudrions aussi travailler avec nos clients, sur les chantiers. Mais il reste difficile de mobiliser les parties prenantes, car la biodiversité n'est pas toujours perçue comme un enjeu majeur dont dépend notre activité. Et parce que le retour sur investissement n'est pas immédiat.

Simon Guinguand

Chargé de transition environnementale, Groupe Acieo, dans le Parc de Brière



© Bertrand Gaudillière

Michel Lussault

Maintenir l'hospitalité des territoires, « c'est simple à formuler. C'est immense à mettre en œuvre ».

Géographe, professeur à l'École normale supérieure de Lyon et auteur, Michel Lussault développe, depuis plus de 20 ans, une géographie de l'habiter et de la cohabitation. À l'occasion du congrès des Parcs naturels régionaux 2026, dont le thème « Prendre soin des territoires et du vivant » résonne directement avec ses travaux, il partage sa vision du géo-care, de la vulnérabilité comme force et du rôle des élus locaux dans la régulation des cohabitations.

Vous n'êtes pas le géographe qu'on croit. Comment définissez-vous votre discipline ?

La géographie, dans mon esprit, c'est bien plus qu'une discipline descriptive des espaces. C'est une science sociale de l'espace habité et cohabité par les humains, en relation avec des entités non humaines. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre comment les individus en société produisent, organisent et régulent leurs espaces de vie, et dans quelle mesure ces espaces reflètent les structures sociales, les cultures et les relations de pouvoir. Pour ça, j'utilise beau-

coup d'anthropologie, de philosophie, de sciences politiques et de sociologie.

Votre dernier livre s'appelle *Cohabitions* ! Qu'est-ce que cohabiter veut vraiment dire pour vous ?

Habiter, dans mon esprit, ça ne veut pas dire résider ou se loger. Habiter, c'est organiser ses espaces et ses temps de vie. Une activité fondamentale, de la naissance à la mort. Mais ce processus, apparemment simple, renvoie à des dynamiques historiques, sociales, économiques et culturelles extrême-

ment complexes. L'individu n'est jamais un habitant qui flotte en l'air. Il est toujours inscrit dans des systèmes de ressources et de contraintes socio-historiques qui lui donnent des répertoires d'actions possibles. Et vivre ensemble, c'est toujours une relation de pouvoir entre tous ceux qui partagent un même espace.

Comment expliqueriez-vous à un élu, notamment maire d'une commune sur le territoire d'un Parc, que la vulnérabilité de son territoire est une force ?

Un élu local est en première ligne de tout ce qui permet d'organiser, de perpétuer et de maintenir les capacités de cohabitation sur un territoire. Administrer, c'est être capable de réguler la vie en commun de tous ceux qui y sont inclus, humains et non-humains. Le travail d'un élu, c'est d'abord de comprendre les dynamiques qui ont façonné son territoire, puis de maintenir le partage possible dans un contexte où les sociétés sont de plus en plus fracturées, éruptives, conflictuelles. Les réseaux sociaux n'arrangent rien. Et donc, plus que jamais, la « maintenance » des possibilités de vie en commun devient centrale.

Vous parlez de « scénographier les problèmes » pour changer nos manières d'agir. Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire ?

Dans les sociétés de la communication instantanée, avec le recours croissant à une intelligence artificielle qui donne l'illusion de pouvoir penser vite sans pensée personnelle, il faut inventer de nouvelles manières de placer sur les scènes territoriales les objets du litige. Les vagues de chaleur que nous avons traversées cet été ont alimenté un débat caricatural sur la climatisation individuelle. Alors que la vraie question est de savoir comment garantir l'accès à la fraîcheur dans un monde qui se réchauffe. Si on prenait le temps de mettre cette question sur scène, à partir d'assemblées citoyennes, de paroles d'experts, d'écrivains qui recueilleraient les récits des habitants, des expertises des équipes de Parcs sur ce que la chaleur fait aux écosystèmes, on pourrait élaborer des réponses pluralistes et pragmatiques. Les élus ont tout à gagner à devenir les chefs d'orchestre de ce type de scénographie.

Vous parlez aussi de limites comme de seuils et non de frontières. Pour un Parc, dont la charte délimite précisément un territoire, c'est une idée qui bouscule.

Une limite délimite un intérieur et un extérieur. Mais la façon dont on la conçoit change tout. On peut la penser comme une frontière étanche, garantissant l'imperméabilité absolue de ce qui est délimité. Ou comme un seuil perméable, où les relations entre l'intérieur et l'extérieur enrichissent

les deux. Pour les Parcs, il n'y a pas de réponse universelle. Certains, soumis à de fortes pressions touristiques ou agricoles, auraient besoin de règles plus strictes. D'autres gagneraient à jouer la carte de l'ouverture pour faire de leur Parc un commun largement partagé. Dans tous les cas, je recommande de co-concevoir avec les partenaires intérieurs et extérieurs un accord sur ces règles. Car c'est la limite qui construit un Parc, et elle rétroagit sur son intérieur.

Si vous deviez donner une seule piste concrète aux Parcs pour mieux habiter leurs territoires, ce serait laquelle ?

La première étape, c'est de poser le bon diagnostic. Nos territoires sont maltraités. Par la mondialisation, par l'urbanisation planétaire, par des décennies de logiques économiques qui ont ignoré la fragilité des écosystèmes. Reconnaître cette maltraitance, c'est déjà un acte politique fort. Et à partir de ce diagnostic partagé, organiser une ligne d'action centrée sur le prendre soin. Maintenir l'hospitalité des territoires, préserver leur capacité à accueillir des cohabitations bonnes, justes et dignes pour les humains et les non-humains qui y vivent. C'est simple à formuler. C'est immense à mettre en œuvre. Mais c'est la seule direction qui vaille.

Le congrès des Parcs 2026 invite à « Prendre soin des territoires et du vivant ». Qu'avez-vous pensé de ce thème en le découvrant ?

Je le trouve particulièrement pertinent et stratégique. Dans *Cohabitions !*, je défends cette idée du *care* des espaces habités. Nous vivons une époque où les territoires ont été profondément fragilisés par la mondialisation et l'urbanisation planétaire. Ne pas prendre soin des espaces de vie partagés, c'est abîmer les humains et les non-humains avec lesquels nous interagissons. Dans le cas des Parcs, c'est encore plus spectaculaire. Ces territoires sont confrontés à une mise en péril de ce qui a fondé leur création, des écosystèmes de plus en plus menacés. La canicule que nous venons de traverser montre à quel point cette question est vitale. C'est pour ça que j'étais extrêmement heureux que le congrès l'aborde aussi frontalement. J'y serai le premier soir et pour une table ronde le matin du deuxième jour.

Qu'attendez-vous de ces échanges ?

J'apprends toujours quelque chose dans les lieux où j'interviens. Ce sont des espaces où on entend des prises de position, des témoignages et des restitutions d'études passionnantes. Mais je suis surtout très heureux de pouvoir rencontrer les acteurs des Parcs et de partager avec eux mon diagnostic, tout en explorant ensemble des perspectives. Comment pouvons-nous véritablement prendre soin de ce qui nous est commun ? Je suis certain que ces trois jours seront fructueux. Ce sera une sorte de creuset où commenceront à s'échafauder des réponses.

« Vivre ensemble, c'est toujours une relation de pouvoir. »

CHRONO EXPRESS

1990

Après plusieurs années d'enseignement de l'histoire-géographie en Lycée, intègre l'Université de Tours

2003

publication de la première édition du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, co-dirigé avec Jacques Lévy

2007

Parution de *L'Homme Spatial. La construction sociale de l'espace humain*, aux Editions du Seuil, le premier d'une série de livre tentant de penser la dimension spatiale des sociétés et des existences humaines, qui se termine avec *Cohabitions !* Pour une nouvelle urbanité terrestre (Editions du Seuil, 2024)

2008

Jusqu'à alors professeur à l'Université de Tours, il devient professeur de géographie et d'études urbaines à l'ENS de Lyon

2017-2023

crée et dirige l'École urbaine de Lyon, un programme expérimental de recherche, de formation doctorale et de débat public consacré aux impacts écologiques et sociaux de l'urbanisation planétaire



Les sols, des écosystèmes à connaître en profondeur

Ils filtrent l'eau, stockent le carbone, nourrissent la biodiversité et soutiennent notre alimentation. Pourtant, les sols restent encore trop peu pris en compte, malgré leur rôle essentiel face aux défis climatiques et écologiques en cours. À travers une démarche pionnière, les Parcs naturels régionaux s'organisent pour changer la donne.

On les foule sans y penser. Sous chaque prairie, chaque forêt, chaque parcelle agricole, c'est tout un écosystème vivant qui nous fournit des services vitaux. Les sols stockent deux à trois fois plus de carbone que l'atmosphère. Ils détruisent aussi jusqu'à 82 % des résidus de pesticides et conditionnent 95 % de notre alimentation. Et pourtant, ils sont menacés d'érosion, d'artificialisation, de perte de matière organique, de pollution, de tassement. Deux fois la surface de Paris est artificialisée chaque année.

Face à cette urgence silencieuse, la Fédération des Parcs naturels régionaux a lancé en 2024, avec le soutien de l'ADEME et de l'Association Française pour l'Étude du Sol, une mission dédiée à la santé des sols. L'objectif est de passer d'une vision foncière et surfacique du sol à une approche systémique qui reconnaît sa multifonctionnalité et d'agir afin d'éviter sa dégradation. Car le sol n'est pas une surface. C'est un écosystème en volume et en profondeur qui doit pouvoir remplir des fonctions écologiques pour l'ensemble du vivant.

DANS LE SILLON DES PARCS

Le signal vient du terrain. En décembre 2024, une enquête menée auprès de 32 Parcs révèle que 68 % d'entre eux constatent que les sols de leur territoire présentent une ou plusieurs de leurs fonctions écologiques dégradées. Cinq Parcs pilotes (Caps et Marais d'Opale, Haut-Jura, Livradois-Forez, Pilat et Verdon) ont accepté de jouer le rôle de territoires d'expérimentation. Les diagnostics sont clairs. Les équipes agissent déjà, avec des initiatives inédites dans de nombreux Parcs. Cartographie des sols, réseau de parcelles sentinelles, lutte contre l'érosion, renaturation des cours d'école, plantation de haies. Les projets sont aussi divers que les territoires qui les portent. L'enjeu, aujourd'hui, est de passer à l'échelle nationale, en faisant des sols un sujet partagé entre techniciens et élus. Sensibiliser les maires, mobiliser les outils de planification, animer des réseaux d'agriculteurs et gestionnaires forestiers, former des agents à la Fresque du Sol. Les actions à entreprendre sont nombreuses et les Parcs en sont les opérateurs naturels. Les plans élaborés pour chaque Parc pilote, transférables à l'ensemble du réseau, tracent une feuille de route concrète pour y parvenir.



© PNR Verdon - Adrien Noat

— VERDON

La santé des sols au service de l'eau

Ici, c'est une histoire d'eau avant d'être une histoire de terre. Les sols du plateau de Valensole sont peu profonds, très filtrants et criblés de cailloux. Les intrants agricoles y atteignent rapidement les nappes phréatiques, au point que des captages d'eau potable ont dû fermer. C'est cette menace qui est à l'origine de Regain, un programme associant le Parc naturel régional du Verdon, la Chambre d'agriculture et la Société du Canal de Provence autour d'un réseau d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique. Depuis 2017, le Parc anime le volet sol du programme, suivant 46 parcelles agricoles à travers des campagnes d'analyse régulières et des journées techniques qui rassemblent chaque année une quarantaine de participants. Sur les exploitations en lavandin, les couverts végétaux hivernaux permettent de maintenir une fertilité naturellement fragile. « *Maintenir, c'est déjà un bon résultat* », souligne Lucinne Ruff, chargée de mission au Parc du Verdon.



FOCUS : 5 ACTIONS POUR PRENDRE SOIN DES SOLS



LA TERRE, CÔTÉ FACE

Parc Loire-Anjou-Touraine

Deux expositions complémentaires, panneaux pédagogiques en intérieur et photographies en extérieur, pour faire découvrir au grand public le rôle écologique des sols et les menaces qui pèsent sur eux.



TROIS PARCS, UNE FORÊT

Parc Boucles de la Seine Normande, Normandie-Maine et Perche

Le projet SOBIOFOR réunit trois Parcs normands pour former élus, propriétaires forestiers et entreprises de travaux aux enjeux des sols forestiers, en combinant sensibilisation, outils pratiques et bonnes pratiques terrain.



SENTIERS SOUS PRESSION

Parc Volcans d'Auvergne

Sur les sentiers de la Chaîne des Puys, le Parc intervient contre l'érosion avec des aménagements adaptés à chaque niveau d'usure. Renvois d'eau, escaliers hors sol, tressage pour stabiliser les pentes.



LE SLIP QUI EN DIT LONG

Parcs Pilat, Scarpe-Escaut, Camargue...

Enfouir un slip en coton bio dans le sol, puis observer sa dégradation. Un outil simple et ludique développé initialement dans le monde agricole pour observer l'activité biologique des sols et sensibiliser tous les publics.



SENTINELLES SOUTERRAINES

Parcs Caps et Marais d'Opale

Un réseau de parcelles observées tous les cinq ans pour suivre l'impact du changement climatique et des pratiques agricoles sur les sols. Analyses physico-chimiques, taux de carbone, ADN microbien.

© AFES



3 questions à

SOPHIE RAOUS,

DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU SOL

— Pourquoi les élus locaux doivent-ils s'emparer du sujet des sols ?

Il y a plusieurs arguments mis en avant par les élus locaux pour agir sur la préservation des sols de manière directe ou indirecte. Le premier, c'est la gestion de l'eau. Plus un territoire imperméabilise ses sols, plus les risques d'inondation augmentent. C'est un argument que les élus ont perçu depuis longtemps avec des niveaux d'appropriation encore très variables en fonction des territoires. Vient ensuite la question des îlots de chaleur. Garder des sols naturels et végétalisés, c'est atténuer les effets de la canicule sur les populations. Une troisième porte d'entrée pour intégrer les enjeux de préservation des sols dans les politiques locales est lié à la souveraineté alimentaire. 95% de notre alimentation vient des sols. Beaucoup de communes commencent à travailler sur la préservation

de « ceintures maraîchères » autour de leurs communes pour nourrir leur territoire. Ce sont des entrées très concrètes, très ancrées dans le quotidien.

— Quel rôle les Parcs naturels régionaux peuvent-ils jouer sur ces enjeux ?

Les Parcs sont une interface essentielle entre les élus, dont la priorité est de répondre aux besoins en termes d'aménagement et de services de leur population, et les acteurs qui connaissent et prennent soin de l'équilibre des écosystèmes. Des agents bien sensibilisés aux enjeux des sols pourront mieux accompagner les collectivités pour intégrer la multifonctionnalité des sols dans la planification et l'aménagement territorial. C'est dans ce sens que nous formons des animateurs à la « Fresque du Sol » dans les Parcs. Et la nouvelle directive

européenne sur la surveillance des sols va dans ce sens. Les collectivités auront bientôt accès à des données sur la qualité de leurs sols et auront besoin d'être accompagnées pour savoir comment les utiliser au mieux. Et les Parcs pourront s'en emparer pour renforcer encore cet accompagnement.

— Un chiffre ou une image pour faire comprendre l'urgence ?

Près de 40 % de la biodiversité mondiale vit dans les sols. Et pourtant, on ne sait en identifier que 10 % à 20 % selon le Museum d'Histoire Naturelle. Ça dit tout de notre méconnaissance de cet écosystème fondamental. Et pendant ce temps, près de deux fois la surface de Paris est artificialisée chaque année en France, soit 2 à 3 terrains de football par heure. On détruit ce qu'on ne connaît pas encore et qui pourtant est la base de notre vie. C'est ça, l'urgence.

EN PRATIQUE

Trames et fils conducteurs

Imaginez que vous deviez vous alimenter, vous reposer, retrouver votre famille... Mais que les chemins entre votre maison, vos ressources et vos lieux du quotidien soient coupés. C'est exactement ce que subissent les espèces dans un paysage fragmenté. Pour y remédier, des réseaux écologiques sont identifiés et préservés à différentes échelles. On les appelle des trames. Il en existe plusieurs, chacune associée à une couleur selon les milieux qu'elle relie.

La Trame verte et bleue, inscrite dans le Code de l'environnement depuis le Grenelle de 2007, en est la traduction politique. La composante verte concerne les espaces terrestres, la bleue les cours d'eau et zones humides. Par exemple, dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, des travaux de restauration des cours d'eau ont permis le retour de la truite fario. Dans celui de la Montagne de Reims, la préservation et la restauration de mares contribuent au maintien d'habitats favorables au sonneur à ventre jaune. Dans le Parc de l'Avesnois, la replantation de haies contribue à restaurer un bocage fragmenté et à préserver des réservoirs de biodiversité.

Colore le monde

Mais depuis, d'autres couleurs ont émergé. La trame noire vise à préserver les continuités nocturnes face à la pollution lumineuse.

La trame brune s'intéresse aux sols et à leur biodiversité souterraine. La trame turquoise fait le lien entre espaces terrestres et aquatiques. Toutes sont encore en construction, et les Parcs naturels régionaux sont en première ligne pour les expérimenter.

Leur charte leur confie, par ailleurs, la mission de décliner la Trame verte et bleue à une échelle plus fine que les schémas régionaux. Une cartographie précieuse quand un projet d'aménagement menace des continuités écologiques du territoire. Ils accompagnent aussi communes et intercommunalités dans la mise en œuvre concrète de ces continuités sur le terrain. « Les trames, c'est un peu un fil rouge, un fil conducteur », résume Léa Juret, chargée de mission trames écologiques à la Fédération des Parcs.



© Luna Bondel image & co. franc2

Pour les techniciens et élus qui démarrent sur ce sujet, le centre de ressources Trame verte et bleue piloté par l'Office français de la biodiversité (trameverteetbleue.fr) est le point d'entrée incontournable. Guides méthodologiques, webinaires en replay et un MOOC en accès libre y attendent ceux qui veulent découvrir ou monter en compétence sur le sujet. Pour les élus, le premier pas consiste à mieux connaître le patrimoine naturel de leur commune, par exemple grâce à un Atlas de la Biodiversité Communale, et surtout à s'appuyer sur la cartographie produite par les Parcs, qui permet une lecture plus fine des enjeux locaux que les seuls documents régionaux de planification.

EN PRATIQUE

SylvoTrophées, bien plus qu'une récompense !



© Luna Boudel / image 44 France

Partout en France, il y a des propriétaires qui produisent du bois, préservent la biodiversité et ouvrent leurs forêts aux promeneurs. Tout à la fois, et depuis longtemps. Souvent sans que personne ne le sache. Et c'est exactement ce que souhaitent mettre en lumière les SylvoTrophées.

3 Comment fonctionne le jury ?

C'est l'autre originalité du dispositif. Sylviculteurs, écologues, randonneurs, accompagnateurs en montagne ou encore photographes se retrouvent ensemble sur le terrain pour évaluer chaque parcelle. Le propriétaire, présent lors de la visite, reçoit un retour direct et constructif sur ses pratiques. « *La qualité des débats pendant les visites et cette diversité de points de vue constituent une grande plus-value aux SylvoTrophées* », souligne Marie Fougereuse, chargée de projet biodiversité à l'IPAMAC.

1 C'est quoi un SylvoTrophée ?

Une démarche qui récompense les propriétaires et gestionnaires forestiers pratiquant une gestion dite multifonctionnelle (production de bois de qualité, préservation de la biodiversité, accueil du public). Née dans le Parc du Haut-Jura, l'initiative s'est d'abord déployée dans neuf Parcs du Massif central depuis 2018, sous la coordination de l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) puis sur le territoire national avec l'appui de la fédération.

4 Quel est le rôle des Parcs ?

Ils sont les chevilles ouvrières de cette démarche. Les SylvoTrophées s'inscrivent dans leur mission d'appui au secteur forestier. Aux côtés d'autres outils comme les plans de gestion ou les diagnostics écologiques, ils permettent de guider concrètement les propriétaires vers des pratiques plus durables. Les Parcs fixent le règlement, organisent les visites et s'appuient sur des partenaires comme l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour aider les propriétaires et gestionnaires dans le montage de leur dossier.

2 Qui peut participer ?

Tout le monde. Propriétaires privés, communes, groupements forestiers... quelle que soit la superficie. Dans le Morvan, une parcelle de 23 hectares gérée par un groupement forestier engagé a notamment été lauréate. Dans les Cévennes, c'est un autodidacte qui « jardine » sa forêt depuis 40 ans qui a conquis le jury.

5 Lancer un SylvoTrophée sur son territoire ?

Commencer par mobiliser un réseau de partenaires forestiers avant même d'ouvrir les inscriptions. ONE, CRPF et associations locales sont les premiers à solliciter. Ce sont eux qui permettent de toucher les propriétaires concernés. L'objectif n'est pas que de décerner un trophée mais de prouver par l'exemple que produire du bois, préserver la biodiversité et accueillir le public peuvent aller de pair.



© WD films

Le défi du Parc : accueillir 100 000 visiteurs par an sans détériorer ce site d'exception.

Parc Corbières Fenouillèdes

— Galamus, l'abîme apprivoisé

À la frontière de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, les gorges de Galamus conjuguent paysages vertigineux, biodiversité remarquable et patrimoine millénaire. Un site d'exception que le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes apprend aujourd'hui à protéger de son propre succès.

À la fin du XIX^e siècle, des ouvriers suspendus à des cordes ont ouvert à la barre à mine la seule route qui traverse les gorges de Galamus. Une prouesse qui a inspiré à Léon Rivet, poète occitan, un quatrain gravé à l'entrée du tunnel. 130 ans plus tard, le défi est d'une autre nature. Celui d'accueillir 100 000 visiteurs par an sans abîmer ce que ces hommes ont mis tant de peine à conquérir.

GORGES DÉPLOYÉES

Les gorges de Galamus, c'est le passage de l'Agly à travers la crête nord du Synclinal du Fenouillèdes, à la frontière de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Deux kilomètres de canyon étroit, jusqu'à 500 mètres de profondeur, une route creusée à flanc de falaise. Au fond, l'ermitage Saint-Antoine, semi-troglodyte, accroché dans la roche depuis le VII^e siècle, attire autant les pèlerins que les curieux. En saison, les canyoneurs et les baigneurs s'y ajoutent. Le site est également classé Natura 2000, d'une richesse remarquable en rapaces nicheurs, flore calcicole et amphibiens, et identifié

comme l'un des sites géologiques majeurs de la candidature du Parc au label Géoparc mondial de l'UNESCO.

L'URGENCE DE RALENTIR

Face à une fréquentation qui explose en saison, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a engagé deux études, l'une sur les flux touristiques et l'expérience visiteur, l'autre sur la biodiversité et l'impact des usages, livrées début 2026.

En parallèle, l'opération Slow Galamus, lancée en 2025 avec les offices de tourisme, le Train rouge et la Région, invite à découvrir les gorges sans voiture. Ligne de bus régionale, navette estivale, train touristique, sentier cathare et véloroute tissent ensemble une alternative à l'afflux automobile sur une route où le croisement est souvent impossible.

Le Parc n'a que cinq ans. Mais il a déjà posé les bases d'une gouvernance partagée entre communes, associations et professionnels du tourisme. La suite s'écrit avec eux.



© Clément Signoles



© Cyril Baudot ADT Marne

Des hêtres qui vrillent, zigzaguent et s'entremêlent pour former de vastes dômes... Dans la forêt domaniale de Verzy, dans le Parc de la Montagne de Reims, pousse le plus grand peuplement au monde de « faux », comptant quelque 800 arbres de cette variété de hêtres tortillards. Leur origine reste mystérieuse, la théorie la plus admise aujourd'hui étant celle d'une mutation génétique naturelle, transmise d'une génération à l'autre.

Rares et fragiles, ces hêtres exigent une intervention humaine pour pouvoir s'épanouir avec suffisamment d'espace et de lumière. Pour les préserver, la forêt de Verzy, gérée par l'ONF, est classée réserve biologique dirigée depuis 1981. « Elle est aussi labellisée "forêt d'exception", avec un programme d'actions touristiques, culturelles et scientifiques auquel participent différents partenaires autour de l'ONF, dont le Parc », explique Emilie Renoir-Sibler, Responsable Pôle Valorisation des patrimoines et mobilisation des publics.

Une « balade des faux » a ainsi été aménagée pour contempler les arbres sans les dégrader, avec un sentier balisé, des panneaux explicatifs, des barrières de protection... Le Parc participe à structurer cet équipement touristique, mais aussi à valoriser ce patrimoine et à sensibiliser le public, en l'incitant à adopter la « Quiétude Attitude » (rester sur les sentiers, respecter le silence, tenir son chien en laisse...). Des animations sont également proposées avec les scolaires.

Patrimoine naturel remarquable, les Faux de Verzy sont entrés dans l'imaginaire et les arts, inspirant peintres, photographes ou conteurs. Avec leur silhouette ensorcelée, ils peuplent les légendes locales. Jeanne d'Arc aurait fait une sieste sur une de leurs branches, lors de la visite de l'abbaye voisine avec Charles VII. Il est aussi rapporté que les moines de cette abbaye, dont les vestiges ont été détectés par Lidar, auraient eux-mêmes planté et protégé ces arbres magiques. Plus tard, la forêt des faux est devenue lieu de fête : jusqu'aux années 1960, les habitants de toute la région venaient danser sous leur ramure lors du « bal des demoiselles ». « Ces arbres ont pu résister aux siècles car les hommes sont toujours intervenus pour perpétuer leur survie », souligne Emilie Renoir-Sibler. De nos jours, avec la forte fréquentation touristique (environ 200 000 visiteurs par an aux Faux de Verzy) et le changement climatique, le défi est toujours d'actualité.

Les Faux de Verzy, — Fascinante curiosité botanique

Rare et mystérieuse, cette forêt de hêtres tortillards est un haut lieu du patrimoine naturel et culturel du Parc de la Montagne de Reims.



© PNMIR

Le Parc compte quelques 800 hêtres tortillards.



Retrouvez plus d'actus sur parcs-naturels-regionaux.fr

Comminges Barousse Pyrénées : le 60^e Parc naturel régional est né !



Le décret du Premier ministre signé le 9 juillet vient confirmer la création du 9^e Parc naturel régional de la Région Occitanie, le 60^e parc français, à l'orée des 60 ans de leur

création. Il s'étend sur 170 000 hectares, de la vallée de la Barousse aux coteaux du Comminges, jusqu'aux contreforts et aux sommets pyrénéens. Le Parc favorisera la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique, le soutien à une agriculture de qualité, la valorisation des savoir-faire locaux, le développement d'un tourisme durable ainsi que la transmission des patrimoines qui font l'identité de ce territoire unique, cher à ses 49000 habitants, à l'image du brandon de son logo.



Entreprise et biodiversité

Un guide pratique rassemble les enseignements d'un accompagnement de 4 Parcs pilotes auprès de TPE/PME pour intégrer la biodiversité dans leur chaîne de valeur, ceci dans le cadre du LIFE BIODIV'France, programme cofinancé par l'Union européenne. Il est téléchargeable sur le site de la Fédération.

Nouveaux élus

Un mémento « Bienvenue dans les Parcs naturels régionaux » a pour vocation de présenter les grandes missions des parcs et proposer des éléments de langage et les chiffres clés pour outiller les nouveaux élus communaux. Il est complété de témoignages d'élus sur ces grandes thématiques, et certains Parcs ont pu le personnaliser avec leurs propres paroles d'élus et expériences.



PΣLE-MELΣ

Année internationale du pastoralisme

En juin, à l'occasion de l'année internationale des parcours et des pasteurs (AIPP 2026), la Fédération en collaboration avec les Parcs nationaux et l'Association des journalistes de l'agriculture a organisé une projection-débat sur le pastoralisme autour du documentaire *Par monts et par drailles* de Dana Rappoport. L'occasion de mettre en avant les actions des Parcs en faveur de ces systèmes d'élevage résilients et ancrés localement : gestion équilibrée de la ressource, accompagnement face au changement climatique et à la prédation, gestion du multiusage, valorisation des produits, etc. Ce sont ces enjeux qu'explorent les publications « Les Parcs, territoires de Pastoralismes » (rapport technique et synthèse grand public), qui mettent également en lumière la diversité des formes de pastoralisme dans les différents territoires de Parc.



12 fiches archi



Les récents épisodes caniculaires ont placé la question du bâti au cœur des préoccupations des territoires. Pour les Parcs naturels régionaux, agir sur le bâti constitue un volet entier de leur démarche territoriale : quels besoins, quelle cohérence avec l'architecture locale, quelle adaptation s'appuyant sur les ressources et savoir-faire du territoire ? Autant d'interrogations à retrouver dans une série de 12 fiches thématiques offrant des illustrations concrètes dans les territoires. De la mobilisation de la laine en passant par les résidences d'architecte ou la sensibilisation des publics, autant d'occasions de favoriser la qualité territoriale et le bien-être des habitants.

ICI, vous allez aimer...

Lancée en juin 2026, la nouvelle campagne numérique Destination Parcs propose un concept fort en lien avec la signature « Une autre vie s'invente ici ». L'idée consiste à reprendre des petites contrariétés du quotidien pour les renverser en expériences positives à vivre dans les Parcs naturels régionaux. L'enjeu est de renforcer la visibilité de la plateforme tout en générant de la désirabilité pour son offre de séjours et d'activités en jouant sur des leviers plus émotionnels, humains et locaux. Une campagne à retrouver sur les réseaux sociaux.

Destination-parcs.fr

SA CONVICTON

"Je ne me cache pas derrière l'image. Je suis l'image."



© Patrick Georget

CHRONO

Années 2000

Photographe à la Ville de Mâcon

Décembre 2019

Début du projet « L'Équilibriste »

2020

Sessions en alpage

Mars 2021

L'agnelage et fin du reportage

2022-2023

L'écrit « L'Équilibriste »

2025-2026

Exposition et nouveau récit orientés sur deux agricultrices du Vercors

Patrick Georget

PHOTOGRAPHE

Pendant 18 mois, Patrick Georget s'est fondu dans le quotidien de Catherine et Nicolas, éleveurs de brebis dans le Vercors. De cette immersion patiente est née L'Équilibriste, une réalisation photographique en noir et blanc sur le pastoralisme contemporain accompagnée d'un écrit parrainé par le Parc naturel régional du Vercors avec acquisition d'une exposition itinérante.

Comme dans nombre d'histoires, tout commence par une rencontre. En 2019, Patrick Georget expose ses photos sur les étangs de la Dombes dans les collines drômoises. Une petite fille s'approche et lui dit, sans détour : « Je suis bergère. » L'affirmation amuse le photographe qui entame alors la discussion avec la fillette et sa mère, Catherine. Cette dernière est, en effet, éleveuse. Elle avoue à Patrick Georget être particulièrement touchée par son travail. Ils gardent contact, et elle lui propose, quelques jours plus tard, de prendre son métier comme sujet. « C'était un pur hasard, comme l'est ma vie », raconte le passionné.

25 ans de randonnées solitaires en montagne lui ont donné une vision de l'extérieur du pastoralisme. Cette fois, Patrick Georget veut « entrer dedans ». Comprendre l'évolution du métier de berger aujourd'hui, pris entre la prédation nocturne du loup et le tourisme vert de la journée. « Le berger est sur un fil, comme un équilibriste. Sans repos. »

Il passe ainsi 18 mois aux côtés de Catherine et de son mari Nicolas. Son immersion se déroule par sessions de trois ou quatre jours, coordonnées avec l'activité du couple. Pas question

de s'imposer. « Il est important que chacun ait de l'oxygène. » Entre chaque session, il analyse ses prises de vues, affine ses angles, cherche ce qu'il n'a pas encore saisi. Vignes, bois, bergerie, alpage... « J'évite les images juste esthétiques. Je retiens celles qui ont de la profondeur pour que l'on gratte à l'intérieur. »

Le noir et blanc s'impose naturellement. « Sur un sujet aussi sensible, la couleur basculerait vers le décoratif, le bucolique. Une veste rouge, de l'herbe verte, une belle lumière dorée. Ce n'est pas le propos. » Les nuances de gris donnent une distance pour entrer alors que la proximité des sujets capte l'attention du spectateur. « Il ne peut pas dire c'est joli et passer à la suivante. »

Photosensible

Une seconde rencontre fait basculer le travail de Patrick Georget. Celle avec le Parc naturel régional du Vercors. Quand les éditeurs ferment leurs portes, le Parc l'encourage à montrer ses images. Le premier vice-président, Michel Vartanian, agriculteur lui-même, a, notamment, été immédiatement séduit par la pédagogie du projet. « Sensibiliser sans agresser, c'est exactement l'esprit du Parc. » Un livre et une exposition prennent corps. Parmi les

centaines et centaines de photos réalisées, le Parc et Patrick Georget en retiennent 13 pour l'exposition itinérante sur tout son territoire. Ils privilégient des images charnières, celles qui assurent la fluidité du récit, celles qui incitent à s'interroger. Parmi elles, des chiens de protection avec leurs colliers à pics, qui protègent leur gorge contre les possibles attaques de loups. « Une manière de suggérer ce prédateur sans le montrer, ni en faire un objet de crainte. J'adore le second degré. »

Depuis six ans, Patrick Georget prospecte, expose, explique. Dans les bibliothèques, les musées, festivals, Conseils départementaux... Il parle d'écopastoralisme, d'entretien des bois pour prévenir les incendies, d'avalanches évitées grâce au pâturage là-haut. Il raconte le renard libéré des filets par le duo. Il ne se dit pas ambassadeur pour autant. « C'est du bon sens, simplement. J'approfondis. Et seulement après j'avance. »



Scannez pour découvrir
L'équi/ibriste

Sous les lignes électriques, la biodiversité trouve sa place



Lorsque les emprises des lignes électriques deviennent des corridors de biodiversité

Pour garantir la sécurité de l'alimentation électrique, la végétation sous les lignes haute et très haute tension doit être entretenue.

Depuis plus de 15 ans, RTE travaille avec les Parcs naturels régionaux (PNR) et de nombreux acteurs locaux pour transformer ces espaces en véritables atouts pour la biodiversité.

Déjà près de 20 projets ont vu le jour avec des PNR : prairies fleuries, pâturage extensif, mares, landes restaurées ou aménagements favorables à la faune. Associés aux actions conduites par RTE pour protéger les oiseaux des risques de collision et d'électrocution, ils contribuent à renforcer la biodiversité et les continuités écologiques.

Une autre façon d'entretenir les espaces sous les lignes, au bénéfice de la nature, des paysages et des territoires.

Vous souhaitez réaliser ce type d'aménagement ?

Contactez la fédération des parcs naturels régionaux de France ou votre contact RTE en local.

